

# Sécuriser le réseau pluvial avant de bâtir aux Rougières

Les riverains des Rougières ne sont pas opposés au projet de ZAC entre l'avenue Ritondale et le collège, à condition d'y être associés. Et qu'on prenne la mesure du sous-dimensionnement du réseau hydraulique

Les 28 hectares de la future ZAC des Rougières constituent un enjeu urbanistique important pour Hyères et la municipalité. Le député maire Jean-Pierre Giran ne cache pas sa volonté d'y réaliser un ensemble d'habitation mixte (secteur libre/logement social) de nature à rattraper, pour partie seulement, le retard de la commune au titre de la loi SRU.

## Le CIL pose des réserves sur la ZAC

Le comité d'intérêt local des Rougières, qui recevait le maire et son équipe hier matin, n'est pas défavorable à un aménagement de la ZAC, mais en posant des réserves.

Il demande un engagement sur le nombre total de logements ainsi que sa répartition en habitats individuels, semi-collectifs et collectifs; qu'un seul aménageur soit désigné à l'issue d'un appel à projet auquel le CIL souhaite être associé; que la hauteur des bâtiments n'exécède pas 12 mètres; que les espaces verts représentent



Le député maire Jean-Pierre Giran a rencontré les adhérents du CIL des Rougières, présidé par Reynold Ignace (à dr.) depuis quelques semaines. (Photos Valérie Le Parc)

au minimum 50 % afin de limiter le phénomène d'imperméabilisation des sols, etc. Le sous-dimensionnement du réseau hydraulique a ainsi constitué la trame de cette visite de terrain. D'abord au bord de la Sauvette et du Roubaud (lire ci-dessous), mais aussi sur le parking de la piscine municipale. Au

terme de 18 mois de travaux, les 200 places du parking dépendent certes à une demande de stationnement pour les manifestations sportives comme pour l'accès au jardin Olbius-Riquier. Mais le parking a accentué l'imperméabilisation. Une buse de 70 cm, sur un béal entretenu par la copropriété le Ravel, illustre le sous-dimensionnement

du réseau pluvial. « La difficulté, pour tout redimensionner, reviendrait à casser le parking. Il faut profiter de la ZAC pour répondre aux problèmes existants tout en anticipant les futurs aléas. On ne pourra pas tout résoudre mais améliorer ce qui peut l'être », a dit le député maire. Un membre du CIL a été franc : « Les habitants du rez-



de-chaussée du Ravel, qui en ont ras-le-bol d'être inondés, voient d'un mauvais œil la future transformation du quartier. »

## Le CIL très impliqué dans le PLU

Le CIL des Rougières a créé un groupe de travail qui se consacre spécialement à la ZAC et au PLU. Il attend éga-

lement que se réunisse la commission spécifique au Roubaud, créée par la municipalité et à laquelle plusieurs CIL sont associés. Les habitants veulent notamment prendre connaissance des préconisations du schéma directeur du Roubaud, tel qu'il sera intégré au plan local d'urbanisme.

S. MOUHOT

## La Sauvette : effondrement d'un mur de soutènement

À Macany, le mur de soutènement du ruisseau la Sauvette s'est en partie effondré. Il menaçait ruine depuis longtemps et cristallise le manque d'entretien de l'ouvrage. « Eau stagnante, moustiques, rats, détritus, ce ruisseau pose plusieurs problèmes », énumère Jean-Jacques Gastaldi, l'ancien président du CIL. Il reste que la principale difficulté, des odeurs d'égout pestilentielles, s'est

estompée. Des tests à base de fluorescéine ont permis de cibler une douzaine de branchements sauvages au réseau d'égout. « Les fautifs ont été identifiés, les mises en demeure lancées, même si les investigations continuent », a dit Fabrice Werber, responsable de la sécurité. L'accès à la future ZAC des Rougières devrait se faire depuis le quartier Macany, afin de pas densifier la circulation dans l'avenue Ambroise-Thomas.



**Le mur menaçait ruine depuis longtemps. L'entrée de la ZAC des Rougières devrait se faire par ici, à la sortie Macany de l'avenue Ritondale.**

## Arrondir le coude du Roubaud



**Il est fréquent que le Roubaud sorte de son lit entre le gymnase et le Tennis club. Une solution envisagée est d'assouplir ce changement de direction brutal.**

« Tous les ponts qui enjambent le Roubaud sont mal dimensionnés. Si l'on ajoute le changement de direction brutal entre le gymnase et le Tennis club, il est devenu fréquent que le Roubaud déborde sur la route, comme en 2014 », a relevé Reynold Ignace qui pointe aussi des buses sous-dimensionnées en amont, à la Luquette.

En réponse aux sollicitations du CIL, le député maire s'est dit pessimiste quant à une surélévation du pont qui nécessiterait de créer une pente sur une centaine de mètres de part et d'autre de l'ouvrage, sur l'avenue Ambroise-Thomas et le chemin du Roubaud. En revanche, arrondir le coude du Rou-

baud à cet endroit semble plus réaliste. Jean-Pierre Giran a rappelé que les premiers travaux d'après inondations 2014-2015 avaient justement été menés sur le Roubaud, confortement des berges et déviation du cours d'eau, entre l'autoroute A570 et le centre Leclerc.

## Et aussi

### ■ Stationnement toujours délicat à la Poste (rue Branly)

Le CIL a fait remarquer la dangerosité du passage piéton sur l'avenue Ritondale, au débouché d'Ambroise-Thomas. Une taille de végétaux et la modification du cycle des feux tricolores devraient résoudre ce problème. Épineux aussi, le stationnement dans la rue Branly. Le passage en zone bleue ne résout rien si le parking de la Poste est lui-même occupé en permanence par... des agents de la Poste. Constat partagé par la direction. L'entreprise songe à un système de bornes rétractables rendant le parking inaccessible de 18 h à 8 h 30. Jean-Pierre Giran, lui, souhaite rencontrer la direction régionale pour éventuellement déménager la Poste dans la future ZAC. Ce qui permettrait de créer du logement dans la rue Branly. À suivre.